

Ce document est une synthèse de la réécriture du projet associatif.
Il vous permet d'en découvrir les grandes lignes.

Le document complet est consultable sur simple demande à :
contact@aftc-bfc.fr ou au 03 81 88 98 60.

Une association engagée, en évolution

L'AFTC est une association née de l'engagement des familles confrontées au handicap d'un proche (initialement handicaps liés à un traumatisme crânien ou une lésion cérébrale, et aujourd'hui élargit à des troubles cognitifs d'origine plus large).

Depuis plus de 30 ans, l'AFTC agit à la fois :

- Comme association de familles et de personnes concernées,
- Comme gestionnaire de services médico-sociaux,
- Comme acteur territorial reconnu.

Le projet associatif 2026–2031 constitue une **feuille de route stratégique sur 5 ans**, construite collectivement, pour répondre aux évolutions des besoins et du contexte.

Nos valeurs fondamentales

L'action de l'AFTC repose sur des principes forts :

- Dignité et respect inconditionnel des personnes accompagnées,
- Autodétermination et pouvoir d'agir de celles-ci,
- Place centrale des familles et des proches aidants,
- Complémentarité entre expérience vécue et expertise professionnelle,
- Inclusion, citoyenneté et proximité territoriale,
- Éthique, responsabilité et engagement collectif.

Ces valeurs guident concrètement les pratiques, les décisions et les orientations de l'association.

Des enjeux majeurs pour 2026-2031

L'association évolue dans un contexte en transformation :

Enjeux des publics	Enjeux sociétaux	Enjeux territoriaux et organisationnels	Enjeux économiques
• Evolution des publics accompagnés au sein de l'association • Augmentation des diagnostics des TND chez l'adultes • Parcours plus complexes et fragiles • Besoins accrus de coordination et de continuité	• Attentes fortes en matière d'inclusion, participation et droits • Nécessité de renforcer l'autodétermination	• Inégalités d'accès aux services selon les territoires • Besoin de coordination entre acteurs et notamment les filières spécialisées TND adultes • Gouvernance à consolider	• Financements culturels • Exigence de démontrer l'impact et l'utilité sociale

Ces constats appellent une adaptation de l'association tout en restant fidèle à son identité.

Les 6 orientations stratégiques

Le projet associatif s'articule autour de 6 axes structurants :

AXE 1 – Gouvernance et vie associative

Renforcer la place des adhérents, clarifier les rôles et dynamiser l'engagement bénévole.

AXE 2 – Identité et communication

Mieux faire connaître l'AFTC, valoriser son expertise et renforcer son attractivité.

AXE 3 – Soutien aux aidants

Développer des actions d'écoute, d'entraide et aller vers les familles isolées.

AXE 4 – Logique de parcours

Passer d'une logique de services à une logique globale de parcours de vie, plus fluide et coordonnée.

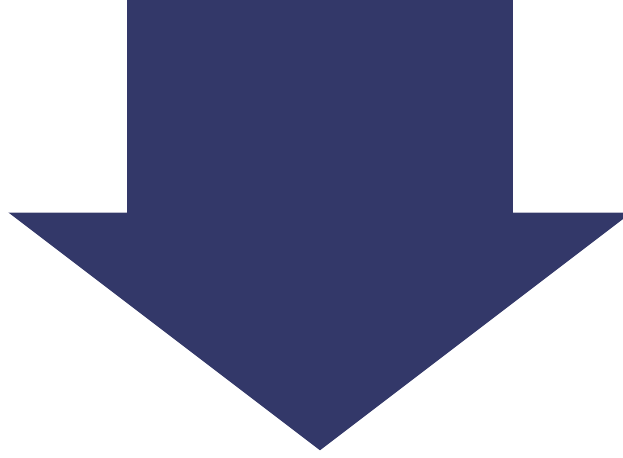
AXE 5 – Participation des personnes

Renforcer la co-construction et la place des personnes accompagnées dans les décisions.

AXE 6 – Compétences et prévention

Former, transmettre, innover et développer des actions de prévention.

Ces axes traduisent une ambition : mieux accompagner, mieux coordonner, mieux inclure.



Ce que cela va concrètement changer :

Le projet vise des évolutions concrètes :

- Une association plus lisible et plus visible,
- Des parcours plus fluides, sans rupture,
- Un soutien renforcé aux familles,
- Une participation garantie des personnes accompagnées,
- Des équipes formées et adaptées aux nouveaux besoins,
- Une association plus solide et pérenne.

Une vision à horizon 2031

À l'horizon 2031, l'AFTC ambitionne d'être :

- Un acteur local de référence dans le champ de la cognition chez l'adulte en situation de handicap,
- Une association reconnue pour son expertise et son humanité,
- Un soutien incontournable pour les familles,
- Une organisation innovante, engagée et durable.

Suivi et évaluation

Le projet sera suivi dans la durée :

- Suivi annuel par les instances,
- Évaluation intermédiaire en 2028,
- Évaluation finale en 2031.

Objectif : garantir l'efficacité, l'impact et l'adaptation continue du projet.

CONCLUSION

Ce projet associatif est :

- Une continuité de l'histoire de l'AFTC,
- Une réponse aux enjeux actuels,
- Une vision collective pour l'avenir.

Il constitue la feuille de route qui guidera l'association jusqu'en 2031, au service des personnes concernées par le handicap cognitif et de leurs proches.



Le projet sera présenté au vote lors de l'Assemblée Générale le 05/06/2026.

Les adhérents sont invités à se prononcer sur l'adoption de ce projet associatif

AFTC

Association des Familles face aux Troubles Cognitifs